

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13/09/2017

Présents : Mesdames, **VERSEPUY** Sandrine - **GIL BLANCO** Carmen - **COLLIN** Isabelle
Messieurs **BERAUD** Noel, **CHARBONNEL** Pascal, **COLLARDEAU** Laurent, **GOMICHO**n Michel -
GERAULT Alexandre

Excusés : **OTTOZ BRAJON** Muriel (pouvoir donné à BERAUD Noël)

Absent : **SIMON** Michel

Secrétaire : **CHARBONNEL** Pascal

Le compte rendu du conseil municipal en date du 30/06/2017 est approuvé à l'unanimité

Monsieur le Maire ouvre la séance

Point sur les travaux et affaires en cours 2017 :

- **PLU** : La réunion avec les agriculteurs et le Cabinet d'études s'est déroulée le 4/09/2017.
- **Les travaux d'accessibilité** : une première partie est réalisée : rampes escaliers dans le bâtiment école – marquage des escaliers intérieurs et extérieurs – signalétique porte mairie/salle polyvalente.
- Les travaux de réfection de voirie sont programmés courant septembre, cela concerne :
 - Chemin de La Borie
 - Rue de Montaury
 - Rue de l'Eglise
 - Reprise trous dans la chaussée devant entrée Salaisons Bell

Délibérations diverses

- **SIEG** : Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour siéger au Secteur Intercommunal d'Energie de Manzat (comme prévu dans les articles 6.1.1 et 6.1.2 des statuts modifiés et approuvés.
Approuvé à l'unanimité (9 voix POUR)
- **Travaux de voirie terrain communal D1081 (Les Plaines)** L'entreprise SPL 63 a été retenue pour effectuer les travaux de création chemin/Eclairage/Réseaux eaux pluviales des 5 lots. Le devis pour la part communale s'élève à 20 155.00 €/HT.
Approuvé à l'unanimité (9 voix POUR)
- **Comptabilité** : admission en non-valeur de titre cantine année 2016
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **Prix de vente au m² terrain Les Plaines** : après avoir effectué le bornage de 5 lots (terrain D1081) le prix de vente des lots ainsi constitués a été fixé à 46 €/m²
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **Centre de Gestion fonction Publique** : Adhésion au Pôle Santé au travail.
Renouvellement (pour 3 ans) de la Convention arrivant à terme au 31/12/2017
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).

- **Urbanisme** : délibération rapportant (c'est-à-dire retrait et suppression) la délibération du 04/04/2007 instituant la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains devenus constructibles en raison de la mise en révision du PLU de la commune.
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **Centre de Gestion fonction Publique** : Adhésion à la mission d'accompagnement à la gestion des situations d'inaptitude physique des agents. Renouvellement (pour 3 ans) de la Convention arrivant à terme au 31/12/2017
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge** : Adhésion au service commun intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme. Compte tenu de la fin de l'assistance des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme au 1^{er} janvier 2018, la conférence des maires adhérents à la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge, qui s'est réunie le 10 juillet puis le 4 septembre a souhaité proposer une assistance aux communes de son territoire et il y a lieu de se positionner officiellement sur un nouveau service d'instruction. Plusieurs propositions chiffrées ont été présentées et celle de la Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge a été retenue
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).
- **Comptabilité** : deux décisions budgétaires modificatives pour virement de la section fonctionnement à la section d'investissement ont été prises.
Approuvé à l'unanimité (9 voix Pour).

La séance est levée.